

1	Préambule	P. 2
2	Grand Angle Mettre la LEAC en mouvement	P. 4
3	Le SCNE en bref	P. 6



SERVICE DE LA CULTURE



P A N O R A M A

N ° 1 1



République et Canton de Neuchâtel
Département de la sécurité,
de la digitalisation et de la culture (DSDC)





SCNE	2 0	2 4	ne.ch
1	Préambule		P. 2
2	Grand Angle Mettre la LEAC en mouvement		P. 4
3	Le SCNE en bref		P. 6
4	Les Chiffres en 2024		P. 7
5	Montants engagés en 2024 Au titre de l'encouragement aux activités culturelles et artistiques		P. 9
6	Activités en 2024 du service de la culture		P. 30
7	Organisation en 2025 du service de la culture		P. 34



1 Prépambule



Céline Vara,
Cheffe du Département de la sécurité,
de la digitalisation et de la culture

Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle loi est entrée en vigueur. Un nouveau cycle commence et avec lui, une nouvelle énergie. Ce rapport d'activités témoigne de l'engagement du service de la culture durant l'année 2024. Il aborde les chantiers en cours, décrit les outils qui s'affinent et consacre la part belle aux liens qui se consolident. L'enjeu, désormais, est de donner à cette dynamique toute sa portée.

La loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC) marque une nouvelle étape pour la politique culturelle cantonale. Mais une loi n'est qu'un point de départ. Elle a besoin d'être mise en mouvement, de rencontrer les pratiques, les projets, les lieux, les personnes. C'est précisément ce qui s'ouvre aujourd'hui: une phase de mise en œuvre ambitieuse, collective et enthousiasmante.

Cette mise en œuvre s'appuiera sur les fondements que la loi affirme: un accès équitable à la culture, la reconnaissance du travail artistique, une attention forte aux enjeux de durabilité – sociale, environnementale et économique. Pour assurer son succès, elle doit prendre forme dans la concertation avec les communes, la collaboration avec les milieux culturels et les dispositifs d'encouragement. Il s'agit désormais, pas à pas, d'ancrer les principes dans la réalité.

2027 marquera une étape vivante de cette dynamique:

La Chaux-de-Fonds sera la première Capitale culturelle suisse. Un événement vécu à l'échelle du canton. Une année lors de laquelle une ville, un canton, un pays, vivront au rythme de la création artistique. Ce sera une fête, bien sûr, mais aussi une traversée – jour après jour, scène après scène, lieu après lieu – portée par des gestes qui rassemblent, des présences vivantes, des récits en mouvement.

Les premières fondations sont posées. Quatre années s'ouvrent pour renforcer ce qui a été engagé, affirmer des choix, amplifier le mouvement.

Et c'est là que nous allons.

Céline Vara,
Cheffe du Département de la sécurité,
de la digitalisation et de la culture



Marie-Thérèse Bonadonna,
Cheffe du service de la culture

Mesdames, Messieurs,

La conservation et la valorisation du patrimoine sont au cœur de l'action du service de la culture qui s'appuie sur quatre offices pour répondre aux défis stratégiques et logistiques propres à ses missions patrimoniales, archéologiques et archivistiques. Voici quelques exemples de leurs activités en 2024: l'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI) a poursuivi un travail titanesque de recensement architectural et d'établissement des plans d'aménagement locaux avec les communes. L'office de l'archéologie cantonale (OARC) a continué d'explorer par strates l'ensemble du passé archéologique du canton: de la grotte au lac, en passant par les sous-sols, notamment à Cornaux et mettant au jour des témoins d'un habitat rural du Bronze récent ou final (env. 1300-1100 av. J.-C.). Le Laténium a marqué son public ainsi que la communauté scientifique par l'exposition «Dans les camps: Archéologie de l'enfermement», donnant à voir simultanément la brutalité de ces lieux et les efforts au quotidien – véritables pulsions de vie – des détenus et détenues pour résister à l'arbitraire et à la violence. Enfin, l'office des archives de l'État de Neuchâtel (OAEN) a œuvré à pérenniser sur le très long terme la conservation des archives dont il a la charge. La première pierre du futur Centre archives et patrimoine (CAP) à La Chaux-de-Fonds a pu

être posée en avril 2025, avec pour horizon une inauguration en 2027. Dans l'intervalle, le déménagement des archives se prépare.

En matière d'encouragement des activités culturelles et artistiques – l'autre mission centrale du SCNE – l'année 2024 et sa nouvelle LEAC constituent le point de départ d'une nouvelle dynamique. Le Grand Angle de ce numéro est ainsi consacré aux mesures concrètes qui ont été mises en place en 2024 et 2025 dans la foulée de l'adoption de la loi et aux chantiers conséquents qui occupent et occuperont le service de la culture et ses partenaires.

Si les pages qui suivent offrent un portrait du SCNE à l'ouvrage, constitué de chiffres et de projets, celui-ci ne serait pas complet sans un rappel des innombrables bienfaits de la culture, de l'art, de l'exploration du passé lointain et proche et de la sauvegarde de notre patrimoine commun. Difficilement chiffrables, ces impacts positifs constituent le véritable moteur de l'engagement du service de la culture.

Marie-Thérèse Bonadonna,
Cheffe du service de la culture

Grand Angle

2 Mettre la LEAC en mouvement

2.1 UNE LOI, ET MAINTENANT?

En septembre 2024, le Grand Conseil adoptait à une large majorité une nouvelle loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC). Cette révision majeure, attendue de longue date, pose les fondements d'un cadre renouvelé pour l'action publique en matière culturelle.

Si une loi fixe un cap, elle ne constitue qu'un point de départ. Encore faut-il donner corps à ses principes, mobiliser les moyens nécessaires à sa mise en œuvre et construire les outils adaptés. Son adoption a ouvert une phase de mise en œuvre: le SCNE, en lien étroit avec le Département, s'est engagé dans cette tâche.

Moins d'un an plus tard, où en est-on? Quelles premières mesures ont été engagées? Et que reste-t-il à faire pour que la LEAC se traduise pleinement dans l'action publique? Tour d'horizon des jalons posés et des chantiers à venir.

2.2 DES PRINCIPES CLAIRS, DES ENJEUX PARTAGÉS

La LEAC repose sur des fondements clairs: encourager la diversité des pratiques culturelles et artistiques, développer l'accès à la culture, soutenir les actrices et acteurs culturels dans des conditions permettant un travail digne ainsi que renforcer la concertation entre collectivités publiques.

Elle affirme également la nécessité d'inscrire l'action culturelle dans les grands enjeux contemporains, en plaçant la durabilité – sociale, environnementale et économique – au cœur de l'engagement public. Cette orientation reflète une double exigence: d'une part, la responsabilité des collectivités publiques dans les soutiens qu'elles octroient; d'autre part, la prise en compte des enjeux auxquels les milieux culturels sont confrontés.

Ces principes, largement partagés, tracent un cap pour les années à venir. Ils convergent vers une question structurante: comment créer les conditions d'un écosystème culturel vivant, inclusif et viable à long terme? Il ne s'agit pas de figer des réponses, mais de construire, dans le temps, un cadre commun capable de s'ajuster aux pratiques, aux besoins et aux enjeux du secteur.

2.3 DE LA LOI AUX PREMIÈRES MESURES

Dès 2025, plusieurs mesures concrètes ont été mises en place pour amorcer la mise en œuvre de la LEAC. Si l'élaboration du règlement d'application et de la politique culturelle constitue un travail de fond à moyen terme, plusieurs mesures concrètes ont d'ores et déjà été mises en place, traduisant les orientations de la nouvelle loi.

PARMI CES PREMIÈRES ACTIONS:

- *Lancement des soutiens TEMPO:* un appel à projets triennal destiné à neuf structures actives dans les arts vivants, la musique ou les arts visuels, avec un soutien de 20'000 francs par an sur trois ans pour accompagner leur développement artistique ou structurel.
- *Renforcement des soutiens ponctuels:* revalorisation des enveloppes dans l'ensemble des disciplines concernées (musique, arts de la scène, arts visuels, littérature).
 - Pour les arts visuels, création d'un nouveau dispositif de soutien couvrant toutes les étapes d'un projet, de la production à la diffusion.
 - Pour la musique et les arts de la scène, révision des directives afin de clarifier les conditions d'accès, élargir les possibilités de soutien et harmoniser les approches.
- *Création de l'appel à projets ECHO – culture et formation en résonance:* destiné aux projets de médiation et de participation culturelle à destination des élèves de l'école obligatoire et postobligatoire. Il remplace l'ancien appel à projets de médiation, avec une enveloppe renforcée et des modalités élargies.
- *Évolution des contrats de prestations:* adaptation progressive sur un cycle triennal pour intégrer plus clairement les engagements attendus, les conditions de travail, la rémunération et la prévention des risques psychosociaux.
- *Renforcement de la structuration et de l'accompagnement:*
 - Introduction d'un appui spécifique aux musiques actuelles via La Case à Chocs, pour une prestation d'accompagnement des artistes.
 - Soutien à Plateforme Culture NE – le bureau culturel neuchâtelois – afin de consolider son fonctionnement et son rôle de conseil.

2.4 UNE LOGIQUE DE COHÉRENCE ET DE TRANSVERSALITÉ

Mettre en œuvre une loi, c'est aussi en construire les fondations concrètes. En 2025, plusieurs projets structurants sont lancés pour traduire la LEAC dans des dispositifs, des cadres de dialogue et des outils de pilotage cohérents. Cette dynamique engage une vision transversale, dans laquelle les instruments à venir se répondent et s'articulent au service d'une politique culturelle claire et durable.

2.4.1 UN RÈGLEMENT D'APPLICATION EN CONSTRUCTION

Le travail d'élaboration du règlement d'application de la LEAC a débuté en 2025. Ce texte constitue une étape essentielle: il vise à doter la politique culturelle d'un cadre opérationnel clair, cohérent et adapté aux réalités du terrain, en traduisant les principes de la LEAC dans des instruments concrets et applicables. Il précisera les modalités concrètes de mise en œuvre de la loi, en définissant notamment les types de soutiens prévus, les procédures de traitement des demandes, le cadre de la coordination entre collectivités publiques.

La démarche en cours se veut progressive et ouverte: plusieurs étapes de travail et d'échanges sont prévues, permettant d'articuler les exigences juridiques et institutionnelles avec les attentes exprimées par les milieux culturels durant la phase d'élaboration de la loi, ainsi que par les député-es membres de la commission d'Encouragement des activités culturelles du Grand Conseil.

2.4.2 FORMALISER LA CONCERTATION ET RENFORCER LA COLLABORATION

La LEAC consacre la responsabilité partagée de l'État et des communes pour le soutien aux activités culturelles et artistiques. Si une concertation existe déjà sur le plan opérationnel – notamment à travers les échanges réguliers entre les délégué-es culturel-les des communes et du Canton – un cadre politique formel doit désormais être établi en partenariat avec les communes. Il doit permettre de clarifier les rôles, poser des principes communs d'intervention et organiser un dialogue coordonné entre collectivités publiques.

Parallèlement, la collaboration avec les milieux culturels sera renforcée. Une plateforme d'échange avec les milieux culturels pourrait s'appuyer sur les faitières professionnelles, dans une perspective de dialogue structuré et régulier. À cela s'ajouteront des Assises cantonales de la culture, organisées une fois par législature, pour partager des constats, poser des perspectives et renforcer la cohérence des actions publiques. Les échanges bilatéraux quotidiens entre le tissu culturel et le SCNE resteront un levier central de cette collaboration, garants d'un ancrage dans les réalités du terrain et d'un dialogue continu.

2.4.3 UN PLAN D'ACTION POUR L'ACCÈS À LA CULTURE

Développer l'accès à la culture fait partie des objectifs centraux de la LEAC. Afin d'y répondre, un plan d'action cantonal est en préparation. Son élaboration se déroulera en plusieurs étapes d'ici à la fin 2026.

Une première phase consistera à réaliser une étude des pratiques culturelles et de loisirs de la population neuchâteloise, afin de mieux comprendre les usages, les attentes et les obstacles en matière d'accès à la culture. Cette étude a également pour ambition de constituer un outil utile pour les autres collectivités publiques et pour les milieux culturels, en leur fournissant des données concrètes pour nourrir leurs actions. Sur la base de cette analyse, un plan d'action pourra être formulé. Enfin, un-e collaborateur-trice dédié-e sera recruté-e pour en assurer la mise en œuvre.

Ce processus vise à doter le canton d'une stratégie cohérente, ancrée dans les réalités du territoire et capable d'évoluer au plus près des besoins.

2.4.4. UNE POLITIQUE CULTURELLE À ÉCRIRE

La LEAC prévoit l'élaboration d'une politique culturelle cantonale définissant des priorités stratégiques à moyen terme. Ce travail devra s'appuyer sur un diagnostic partagé, un dialogue étroit avec les collectivités publiques et les milieux culturels, ainsi que sur les enseignements tirés des travaux engagés. Il s'inscrira dans une articulation étroite avec les autres instruments en cours de développement – règlement d'application, plan d'action pour l'accès à la culture, cadre de concertation – et s'ancrera dans les espaces de collaboration en cours de structuration avec les milieux professionnels.

La démarche visera avant tout à donner une direction claire à l'action publique, en tenant compte des réalités du terrain et des évolutions du paysage culturel.

5 VERS UNE MISE EN ŒUVRE DURABLE

La mise en œuvre de la LEAC marque une étape importante, mais non un aboutissement. Elle engage un processus de transformation qui s'inscrit dans le temps, au croisement de plusieurs dynamiques: adaptation des outils, clarification des rôles, évolution des pratiques, renforcement des partenariats. Loin de figer des réponses, il s'agit de construire des cadres souples et cohérents, capables de soutenir la vitalité culturelle dans toute sa diversité.

Dans ce contexte, le rôle du SCNE est autant d'impulser que d'écouter, d'articuler que d'accompagner. Cette posture suppose une vigilance constante, un ancrage dans le réel et une capacité à ajuster les dispositifs au fil des besoins et des apprentissages. Le travail engagé se poursuivra dans cette perspective: celle d'une politique culturelle publique vivante, lisible pour les actrices et acteurs culturels – et pour le public qui en est le cœur vivant.

3

Le SCNE en bref

Le SCNE représente une équipe forte de plus de *58 collaboratrices et collaborateurs* pour 42.4 EPT – dont 3.6 EPT en CDD. Il compte 54% de femmes et 46% d'hommes.

(chiffres au 31 décembre 2024)

PASSÉ VIVANT, PRÉSENCE EN MOUVEMENT

Préserver les traces du passé, soutenir les formes artistiques du présent, imaginer un avenir culturel partagé: entre archives, patrimoine, archéologie et création contemporaine, le SCNE agit à la croisée des temps, porté par une vision de la culture comme un bien commun: ouverte, vivante et partagée.

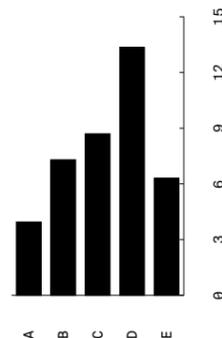
Le Service de la culture du canton de Neuchâtel (SCNE), rattaché au Département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture (DSDC), déploie son action autour de deux axes complémentaires: d'une part, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine cantonal; d'autre part, l'encouragement des activités culturelles et artistiques. Ces missions s'inscrivent dans le cadre des lois cantonales en vigueur – en particulier la loi sur l'encouragement aux activités culturelles et artistiques (LEAC) et la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC) – et traduisent les orientations stratégiques définies par le Conseil d'État.

Chargée de mettre en œuvre la politique culturelle cantonale, la direction du SCNE veille à garantir la liberté de création, à soutenir la diversité des expressions artistiques et à favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire. Elle soutient les structures, les projets, les artistes, adapte ses dispositifs aux besoins et aux enjeux des domaines artistiques, et cultive un dialogue régulier avec les partenaires publics, culturels et institutionnels.

Dans le domaine du patrimoine, le SCNE œuvre à la sauvegarde, à l'étude et à la transmission des traces matérielles et immatérielles du patrimoine culturel cantonal. Ces missions patrimoniales sont portées par quatre offices: l'office de l'archéologie cantonale (OARC), l'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI), le Laténium – parc et musée d'archéologie – et l'office des archives de l'État de Neuchâtel (OAEN).

Répartition des postes en équivalents plein temps (EPT) fixes en 2024:

- A) Direction du SCNE: 3.95 EPT, dont 2.15 EPT pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques
- B) Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel: 7.3 EPT
- C) Office de l'archéologie cantonale: 8.7 EPT
- D) Laténium: 13.35 EPT
- E) Office des archives de l'État: 6.3 EPT



6

4

Les Chiffres en 2024

En 2024, le service de la culture a engagé un montant de plus de *CHF 16.5 millions* pour le fonctionnement de ses institutions et le soutien au domaine de la culture.

4.1 ENVELOPPE FINANCIÈRE

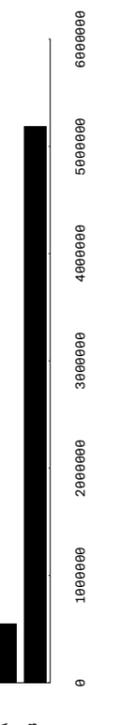
Un montant de CHF 5'731'712.- a été versé au titre de subventions et soutiens. Il se répartit entre CHF 547'848.- dévolus à la conservation du patrimoine et CHF 5'183'864.- consacrés à l'encouragement aux activités culturelles et artistiques, à la lecture publique, aux bibliothèques et aux fonds documentaires.

4.2 ENCOURAGEMENT À L'ACTIVITÉ CULTURELLE & ARTISTIQUE

Durant l'année 2024, 245 demandes de soutien ont été déposées auxquelles s'ajoutent les candidatures pour les résidences artistiques proposées par le Canton. Avec l'appui de sous-commissions thématiques, le traitement des dossiers a permis d'atteindre un taux d'octroi de 60%.

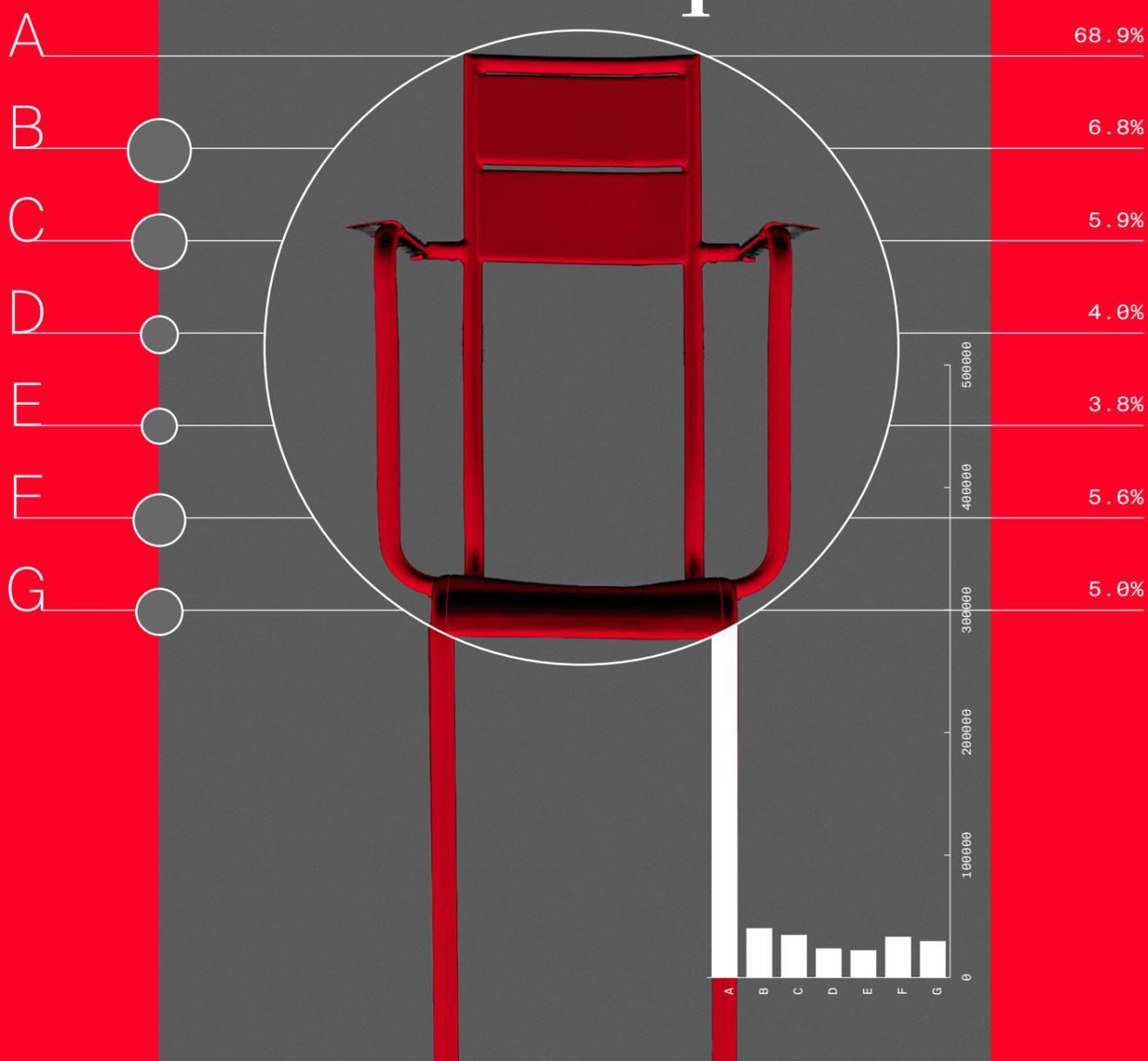
Le montant des soutiens dévolus à l'encouragement des activités culturelles et artistiques se répartit en 8 domaines, auxquels s'ajoutent la valorisation du patrimoine culturel ainsi que la lecture publique, bibliothèques et fonds documentaires. Les montants versés en 2024 sont détaillés dans les pages suivantes.

- A) Conservation du patrimoine
- B) Encouragement aux activités culturelles & artistiques à la lecture publique, aux bibliothèques et aux fonds documentaires.



7

Musique



G Manifestations			
Artecordes, Neuchâtel	9 ^{ème} édition du Festival ArteCordes		3 000,00
Ass. EL, La Chaux-de-Fonds	Les Digitales 2024		1 000,00
Buskers Festival, Neuchâtel	Edition 2024		5 000,00
Culture Nomade, Neuchâtel			1 500,00
Concours suisse de musique pour la jeunesse, Zürich	Participation de musiciens neuchâtelois		2 500,00
Hibernatus, La Chaux-de-Fonds	Hibernatus Fest		3 000,00
Les Menées Meunières, Neuchâtel	Tournez la Meule, 9 ^{ème} édition		2 000,00
Les Murs du Son, La Chaux-de-Fonds	Organisation de concerts jazz		5 000,00
Les Variations Musicales, Neuchâtel	Concerts de chambre 2024		3 000,00
MajeSticks Drum Corps, Le Landeron	Participation au Royal Military Tattoo d'Édimbourg		2 000,00
Orchestre symphonique suisse des jeunes, Zurich	Participation de musiciens neuchâtelois		1 500,00
TOTAL			29 500,00

TOTAL MUSIQUE 586 749,00

5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles			
Ass. cantonale des musiques neuchâteloises, Le Landeron			5 000,00
Comiqu'opéra, Neuchâtel			20 000,00
Corbak Festival, La Chaux-de-Fonds			5 000,00
Ensemble symphonique Neuchâtel, Neuchâtel			140 000,00
Festi'neuch, Neuchâtel			10 000,00
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon			10 800,00
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon	Estelle Zamme, lauréats de Musique +, participation neuchâteloise		4 449,00
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel			30 000,00
Les Jardins Musicaux, Cernier			100 000,00
Pôle Nord, La Chaux-de-Fonds			55 000,00
Orchestre des Jeunes de Suisse Romande, Yens			1 000,00
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, Concise			3 000,00
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds			10 000,00
Société de Musique, Neuchâtel			10 000,00
TOTAL			404 249,00

B Subventions ponctuelles (Création d'envergure supracantonale)			
Ass. des amis flous, Neuchâtel	Télévision		40 000,00
TOTAL			40 000,00

C Créations			
Amis de l'Ensemble La Sestina, Neuchâtel	Giovanni Maria Nanino		4 000,00
Ass. 2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds	Ciné-Concert : Luterne Évolution		3 000,00
Ass. des amis flous, Neuchâtel	La Machine à Tubes (solde sur 10'000)		3 000,00
Barocc'opéra, Neuchâtel	La Calisto, opéra de Francesco Cavalli		5 000,00
Cantabile, Dombresson	Bicentenaire de la naissance d'Anton Bruckner		3 000,00
Chœur de l'Amitié, Les Bayards	Concerts Brésil		500,00
Histoires de musique, Neuchâtel	La Semence du Diable		4 000,00
Le Moment Baroque, Neuchâtel	Le Grand Théâtre des Émotions (solde sur 6'000)		2 000,00
Le Moment Baroque, Neuchâtel	French Touch... ou l'élégance à la française (1 ^{er} acpte sur 6'000)		4 000,00
NexusFabulae, Neuchâtel	Sentiment océanique (1 ^{er} acpte sur 5'500)		4 000,00
Salut Zamme, Neuchâtel	Vernissage de l'album "Dolphins" d'Estelle Zamme		2 000,00
TOTAL			34 500,00

D Saisons			
1001 Harmonies, Neuchâtel	Saison 2023-2024		3 000,00
Perspectives Musiques, La Chaux-de-Fonds	Saison 2023-2024 (solde sur 7'000)		2 000,00
Perspectives Musiques, La Chaux-de-Fonds	Saison 2024-2025 (1 ^{er} acpte sur 6'000)		4 000,00
Rencontres arrangées, Neuchâtel	Saison 2024		6 000,00
Rencontres arrangées, Neuchâtel	Musique d'avenir (solde sur 10'000)		5 000,00
Société Chorale de Neuchâtel, Cormondrèche	Concerts annuels		1 500,00
Société pour la promotion de la culture sur le littoral neuchâtelois (SPCLN), Corcelles	Programmation du KVO		2 000,00
TOTAL			23 500,00

E Réalisation d'albums			
Ass. La Batoille, Bevaix	Le Bain des Dames		1 000,00
Bel Etienne, Le Cerneux-Péquignot	Environment		3 000,00
Cinq, La Chaux-de-Fonds	Ep Osmose TV		3 000,00
Cinq, La Chaux-de-Fonds	Création d'un album et d'un nouveau live		3 000,00
Club Plaisir, La Chaux-de-Fonds	Planète vacances		3 000,00
Coilguns, Neuchâtel	EP You and I in the Gap		3 000,00
Salut Zamme, Neuchâtel	Dolphins		3 000,00
Salvi Jonathan, Neuchâtel	Arugula Sextet		3 000,00
TOTAL			22 000,00

F Tournées			
Ass. Blazz, La Chaux-de-Fonds	Samuel Blaser - Tournée Europe et USA		3 000,00
Bach Sylvain, Neuchâtel	Dahlia Hotel - mini tournée Suisse		2 000,00
Coilguns, Neuchâtel	Venetian Blinds - Tournée Royaume-Uni		4 000,00
Les Jardins Musicaux, Cernier	Diffusion		15 000,00
Live & Art Concept, Félix Rabin, Neuchâtel	Tournée Hiver (Suisse et Royaume-Uni)		3 000,00
Mono Hobo, Louis Jucker, Neuchâtel	Tournée Suitcase Suite (Suisse et France)		4 000,00
Sbire Production, La Chaux-de-Fonds	Sbire-Takemo - Tournée France et Belgique		2 000,00
TOTAL			33 000,00

5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles			
Artos, Lausanne			5 000,00
Ass. Danse Neuchâtel (ADN), Neuchâtel			17 000,00
Centre culturel La Grange, Le Locle			15 000,00
Centre culturel La Tarentule, St-Aubin			12 000,00
Centre culturel neuchâtelois, Le Pommier, Neuchâtel			180 000,00
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers			23 524,00
Centre de culture, Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds			120 000,00
Cie de Facto, Neuchâtel			20 000,00
Cie du Passage, Neuchâtel			40 000,00
Cie L'Outil de la Ressemblance, La Chaux-de-Fonds			40 000,00
Corodis, Lausanne			17 250,00
Fondation Arc en Scènes, TPR, La Chaux-de-Fonds			500 000,00
Bourse suisse aux spectacles, KTV-ATP, Bienne			2 591,00
LABEL+ théâtre romand, Lausanne			23 750,00
La Plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds			40 000,00
Poésie en arrosoir, Cernier			10 000,00
PREMIO, Prix d'encouragement pour les arts de la scène, Zurich			2 000,00
Reso danse Suisse, Zurich			7 300,00
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel			40 000,00
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	Festival de la Marionnette 2023-2024 (solde sur 40'000)		20 000,00
Théâtre Tumulte, Neuchâtel			8 000,00
TOTAL			1 143 415,00
B Subventions ponctuelles (Créations d'envergure supracantonale)			
Cie de Facto, Neuchâtel	ALLPORT RELOADED (solde sur 30'000)		10 000,00
Personne, Neuchâtel	Denise (solde sur 20'000)		5 000,00
Le Théâtre de la Recherche, Neuchâtel	Win-Win (Nos armes) (solde sur 20'000)		8 000,00
TOTAL			23 000,00
C Créations			
Astérisque*, Le Locle	Prose horizontale (solde sur 12'500)		4 500,00
Cie de Facto, Bôle	Emile fait le spectacle (1 ^{er} acpte sur 10'000)		7 000,00
Cie du Renard Bleu, La Chaux-de-Fonds	Traces		2 000,00
Cie Sugar Cane, Travers	La vie n'est qu'un jeu		10 000,00
Circo Bello, La Chaux-de-Fonds	Programmation professionnelle 2024		5 000,00
Collectif Xylocéphale, Le Locle	Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois fêtent leurs 20 ans!		3 000,00
Comiqu'opéra, Neuchâtel	La Famille Don Juan		10 000,00
La Méthode, Neuchâtel	Notus (1 ^{er} acpte sur 6'000)		4 000,00
Jeanne & Cie, La Chaux-de-Fonds	Sulfure		12 500,00
La Turlutaine (TAMT), La Chaux-de-Fonds	Saison 2024-2025		2 000,00
Le Lokart, Neuchâtel	Egos		6 000,00
Le Théâtre de la Recherche, Neuchâtel	Quitter les eaux territoriales (solde sur 5'500)		2 000,00
Midi Théâtre, Villars-sur-Glâne	Saison 2024-2025		5 000,00
Rust Roest Collectif, Neuchâtel	Dispersés, d'après des poèmes de Jack Kerouac (1 ^{er} acpte sur 10'000)		6 000,00
Surprise Lumière, Neuchâtel	Cadeau (solde sur 10'000)		4 000,00
Théâtre Pro NE, Les Brenets	Fête du Théâtre, A la fresh		20 000,00
TOTAL			103 000,00
D Diffusion			
Cie de Facto, Neuchâtel	Noces Rebelles		10 000,00
Cie de l'Impolie, La Chaux-de-Fonds	A l'affût		12 500,00
Cie de l'Impolie, La Chaux-de-Fonds	Quête (1 ^{er} acpte sur 10'000)		6 000,00
Comiqu'opéra, Neuchâtel	La Famille Don Juan		10 000,00
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	Le soldat et la ballerine (solde sur 10'000)		4 000,00
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	Le soldat et la ballerine (1 ^{er} acpte sur 6'000)		4 000,00
Sélection Suisse en Avignon	Cadeau, Compagnie Surprise-Lumière		10 000,00
TOTAL			56 500,00
TOTAL ARTS DE LA SCÈNE & DU SPECTACLE VIVANT			1 335 915,00

Arts de la scène & du spectacle vivant

86%

2%

8%

4%



5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles			
Centre d'Art Neuchâtel, Neuchâtel			20 000,00
Fondation ch pour la collaboration confédérale, Berne			1 638,00
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel			5 000,00
Fonds d'entraide et Caisse d'indemnités journalières pour artistes suisses			1 336,00
Visarte Neuchâtel			2 000,00
TOTAL			29 974,00
B Subventions ponctuelles (Manifestations)			
Ass. Lieux de l'Art, Neuchâtel	Panart Festival		10 000,00
Nuit de la photo, La Chaux-de-Fonds	11 ^{ème} édition de la Nuit de la photo		2 500,00
Quartier Général, La Chaux-de-Fonds	Émergences		3 000,00
Raynal Colin, Neuchâtel	XXXTRAORDINARY		1 000,00
Visarte Neuchâtel	Exposition collective		3 000,00
TOTAL			19 500,00
C Acquisitions d'œuvres contemporaines			
Ange Violent, Galerie Lange + Pult, Auvernier	#EOE722 2		500,00
Chen Tan, Espace d'Art V5, Neuchâtel	Feuille A4		1 800,00
Cotter Noé, Espace d'Art V5, Neuchâtel	Vestige		2 000,00
Doge Noémie, Galerie Lange + Pult, Auvernier	Tainted Love #5		3 000,00
Donzé Natacha, Galerie Lange + Pult, Auvernier	Mapping and access (borders)		5 000,00
Müller Grégoire, Smallville, Neuchâtel	Resilient		12 000,00
Perrin Manuel, Espace d'Art V5, Neuchâtel	Mémorial aux sorcières du Gibet Septembre 2020		2 500,00
Schless Adrian, Le Locle	Sans titre		11 000,00
Simon-Vermot Prune, Galerie Lange + Pult, Auvernier	Sans titre		12 800,00
Verdon Sebastien, Galerie Lange + Pult, Auvernier	Ce qui te regarde		3 700,00
TOTAL			54 300,00
TOTAL ARTS VISUELS			103 774,00

Arts visuels

B

18.8%

C

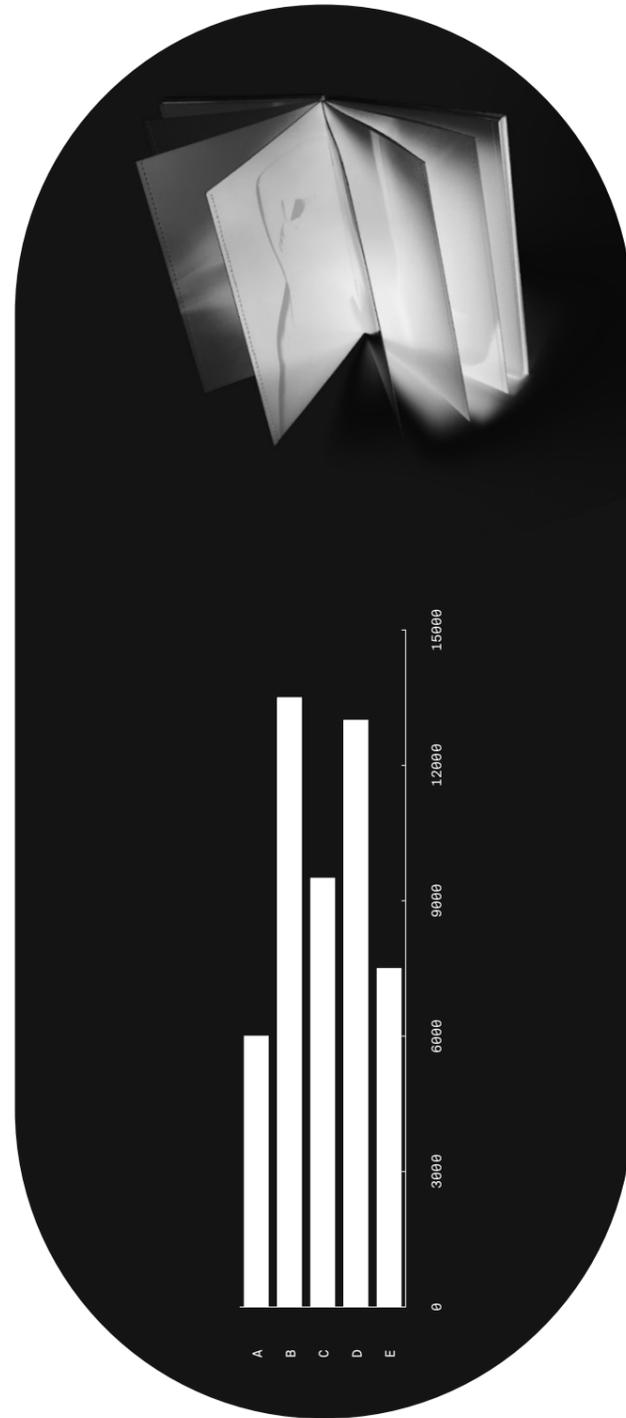
52.3%

A

28.9%



Littérature & domaine du livre



5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles			
Ass. des écrivains neuchâtelois et jurassiens, Auvonnier			1 000,00
PIJA - Prix Interrégional Jeunes Auteurs, Charmey			5 000,00
TOTAL			6 000,00
B Subventions ponctuelles (Edition d'œuvres littéraires)			
Amstutz Thierry, Éditions Mon Village	Le gilet rouge		2 500,00
Cornuz Odile, Éditions la Veilleuse	Qui n'est plus		4 000,00
Sandoz Thomas, Éditions de l'Hébe	Ma sœur se lance dans la chanson		4 000,00
Voirol Xavier, Act Éditions	De Cendres et d'Ombres		3 000,00
TOTAL			13 500,00
C Bourses d'écriture			
Bovy Sophie, Neuchâtel	Baba Yaga change de planète (solde sur 5'000)		1 000,00
Jeannet Julie Alexia, Neuchâtel	La comète, biographie d'Alice de Chambrier (solde sur 5'000)		2 500,00
Rychner Antoinette, Les Bois	Femme dans la forêt / L'ovaire gauche (solde sur 10'000)		4 000,00
Wobmann Fanny, Neuchâtel	Les sentinelles (solde sur 10'000)		2 000,00
TOTAL			9 500,00
D Publication d'ouvrages thématiques			
Dictionnaire de la musique en Suisse			2 000,00
Institut suisse de spéléologie et de karstologie - ISSKA, La Chaux-de-Fonds	La Suisse souterraine		3 000,00
Les amis de Traces et Récits, Gampelen	Histoires de vallées		3 000,00
Perret Guillaume, Cormondrèche	LUX		5 000,00
TOTAL			13 000,00
E Manifestations			
Divan Dimanche, Neuchâtel	Lectures Canap		2 000,00
Le Cagibi, La Chaux-de-Fonds	Les Capsules criminelles - saison		2 000,00
Le Roman des Romands, Genève			3 500,00
TOTAL			7 500,00
TOTAL LITTÉRATURE & DOMAINE DU LIVRE			49 500,00

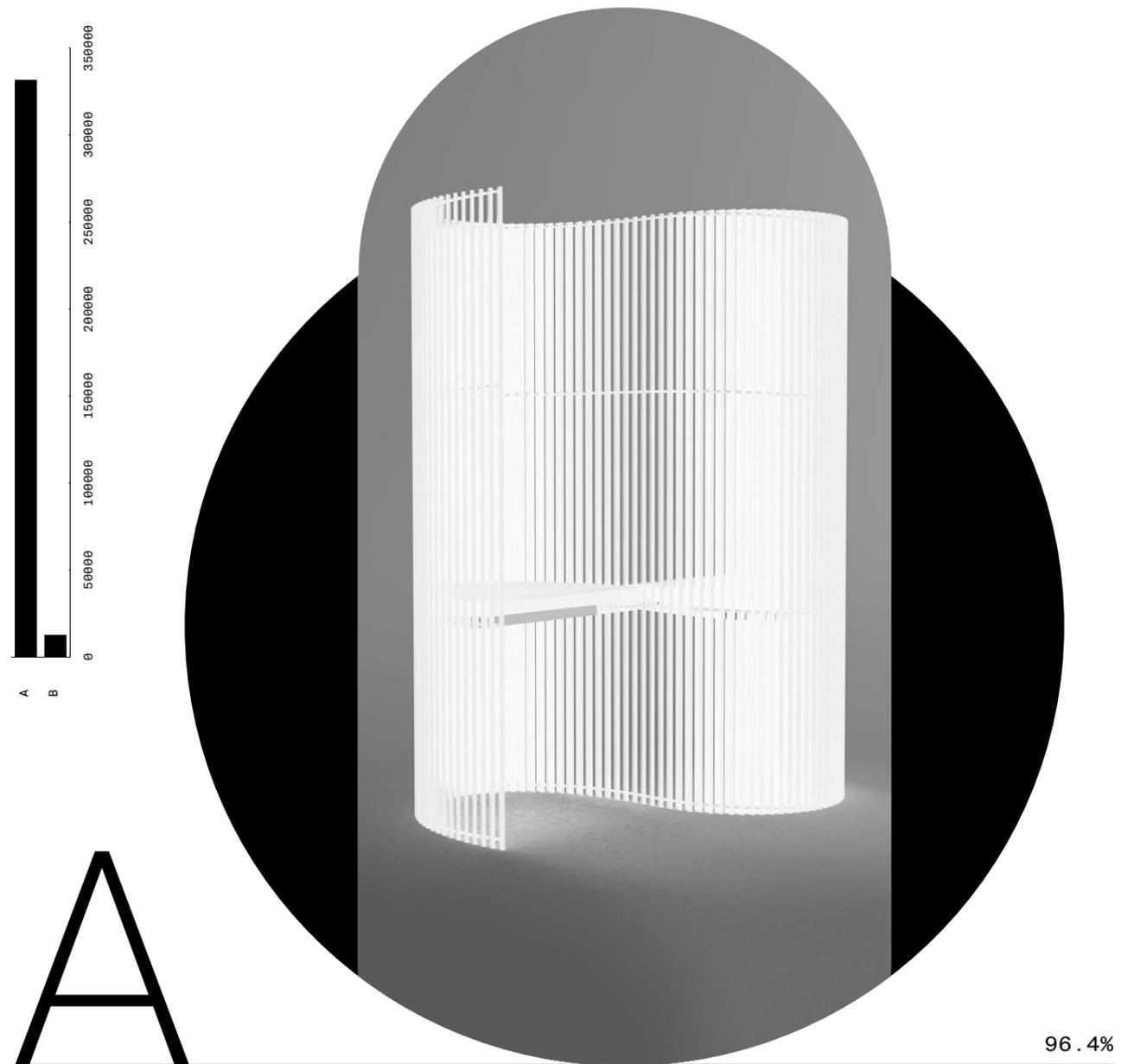
5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles			
Fondation romande pour le cinéma, Cinéforum, Genève			230 000,00
La Lanterne Magique, Neuchâtel			40 000,00
NIFFF, Neuchâtel			60 000,00
Prix Farel, Neuchâtel			1 500,00
TOTAL			331 500,00

B Subventions ponctuelles			
Journées de Soleure, Soleure	60 ^{ème} édition des Journées photographiques de Soleure « Imaginaire du Jura / Jurabilder »		10 000,00
Roadmovie, Lausanne	Tournée aux Verrières		2 500,00
TOTAL			12 500,00

TOTAL CINEMA	
	344 000,00

Cinéma



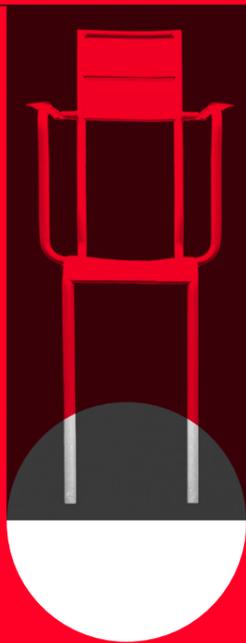
A

B

5 Montants engagés en 2024 / Aperçu global



D 6.6%



C 11.3%



B 25.8%



E 4%



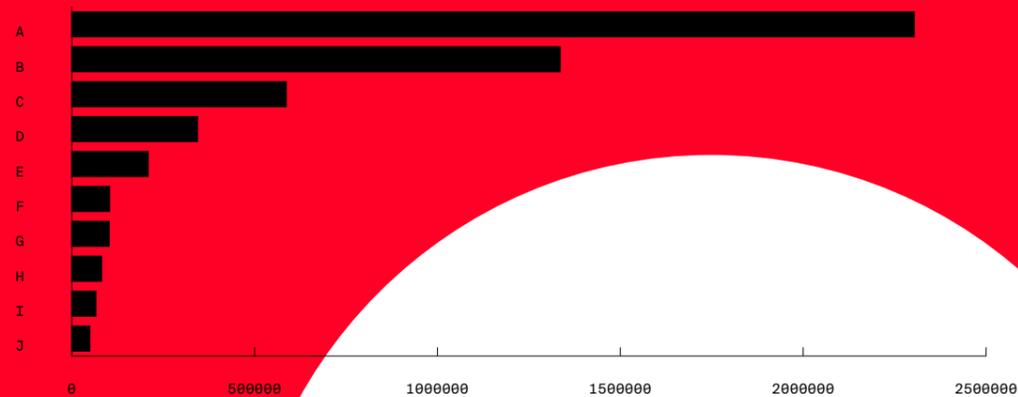
H 1.6%



I 1.3%



J 1%



A 44.4%



F 2%



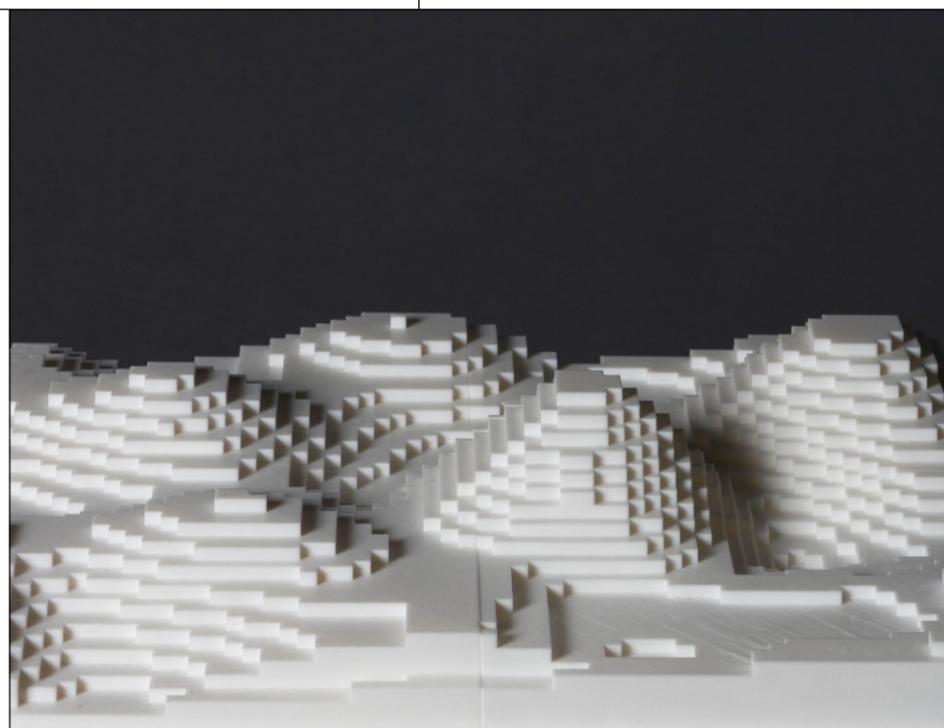
G 2%

A	LECTURE, BIBLIOTHÈQUES & FONDS DOCUMENTAIRES	2 304 000,00
B	ARTS DE LA SCÈNE & DU SPECTACLE VIVANT	1 335 915,00
C	MUSIQUE	586 749,00
D	CINEMA	344 000,00
E	ACCÈS AUX SAVOIRS	209 200,00
F	ARTS VISUELS	103 774,00
G	VALORISATION PATRIMOINE CULTUREL	102 755,50
H	INTERDISCIPLINAIRE	81 771,00
I	ACCÈS À LA CULTURE	66 200,00
J	LITTÉRATURE & DOMAINE DU LIVRE	49 500,00
TOTAL ENCOURAGEMENT ACTIVITES CULTURELLES & ARTISTIQUES		5 183 864,50

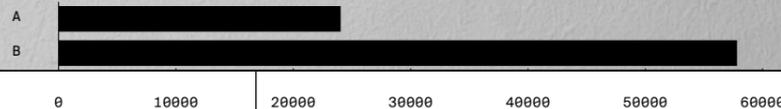
Interdisciplinaire

B

70.6%



A



29.4%

5 Montants engagés en 2024

A Bourses ateliers d'artistes			
Cité internationale des arts, Paris			
Pauline Baldinetti, La Tène, graphic design, du 3 janvier au 27 juin	Bourse	6 000,00	
Sélina Chibout, La Chaux-de-Fonds, vidéo-écriture, du 3 juillet au 26 décembre	Bourse	6 000,00	
Appartement-atelier, Berlin			
Rosalie Evard, Neuchâtel, arts visuels, du 3 janvier au 28 juin	Bourse	6 000,00	
Alexandre Sangsue, Neuchâtel, illustration, du 3 juillet au 2 janvier 2025	Bourse	6 000,00	
TOTAL		24 000,00	

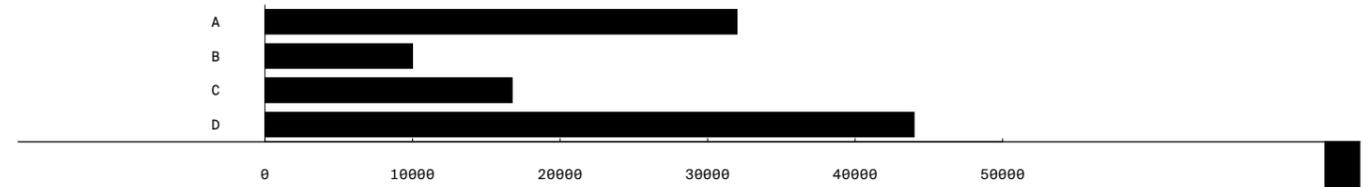
B Divers			
Observatoire romand de la culture	CDAC - Participation 2024	5 271,00	
Culturecom.ne, Neuchâtel	Bureau culturel neuchâtelois	50 000,00	
Safe spaces culture, Lausanne		2 500,00	
TOTAL		57 771,00	

TOTAL INTERDISCIPLINAIRE 81 771,00

5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles et ponctuelles			
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), Neuchâtel			26 000,00
Borioli Aladin, Bevaix	Prix Auguste Bachelin Beaux-Arts 2023		2 000,00
Guinand Julie, La Chaux-de-Fonds	Prix Auguste Bachelin Littérature 2021		1 000,00
Robert Tiphaine, Fribourg	Prix Auguste Bachelin Histoire 2022		2 000,00
Sansonnens Julien, Martigny	Prix Auguste Bachelin Littérature 2021		1 000,00
TOTAL			32 000,00
B Achat et rapatriement de pièces de collection			
Ass. Maison Blanche, La Chaux-de-Fonds	Mobilier Descoedres		10 000,00
TOTAL			10 000,00
C Archives pour demain			
Thierry Béguin, ancien conseiller d'État, interviewé par Michel Schlup, ancien directeur de la Bibliothèque publique et universitaire			8 377,75
Josette Frésard, présidente du Conseil d'administration Viteos, interviewée par Antoine Grandjean, administrateur et directeur chez AGRA Conseils			8 377,75
TOTAL			16 755,50
D Divers			
Le portail de Berthe, Bevaix	Collégiale de Neuchâtel, le portail de Berthe sous enquête		4 000,00
Château de Boudry	Soutien 2024-2026		20 000,00
Château de Valangin	Soutien 2024-2026		20 000,00
TOTAL			44 000,00
TOTAL VALORISATION PATRIMOINE CULTUREL			102 755,50

Valorisation patrimoine culturel



42.8%

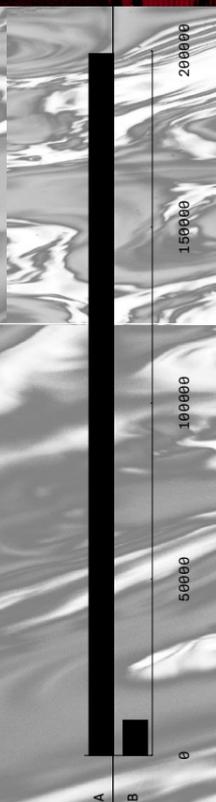
16.3%

9.7%

31.2%



Accès aux savoirs



5%

95%

5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles		
Club 44, La Chaux-de-Fonds		75 000,00
Université populaire, La Chaux-de-Fonds		10 000,00
Académie de Meuron, Neuchâtel		90 000,00
Institut neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds		3 000,00
Nouvelle Revue neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds		1 000,00
Revue de théologie et de philosophie, Neuchâtel		1 000,00
Fondation Maurice Favre, La Chaux-de-Fonds		19 200,00
TOTAL		199 200,00

B Subventions ponctuelles		
Club 44, La Chaux-de-Fonds	En toile de fond, 80 ans du Club 44	10 000,00
TOTAL		10 000,00

TOTAL ACCÈS AUX SAVOIRS 209 200,00

Accès à la culture

5 Montants engagés en 2024

A Subventions structurelles			
	Médiation Culturelle Suisse, Zurich	Soutien CDAC	3 000,00
	TOTAL		3 000,00

B Subventions ponctuelles			
	Atelier des musées, Neuchâtel	De Neuchâtel au Peyrou, sur les traces de Johann Jakob Tschudi (solde sur 4'300)	1 300,00
	Fondation Ton sur Ton, La Chaux-de-Fonds	Percu'SON (solde sur 9'400)	3 400,00
	Jardin botanique, Neuchâtel	Les plantes et l'économie : et si nous imaginions un futur désirable? solde sur 7'500)	2 000,00
	MUS-E Suisse, Berne	Contribution	1 500,00
	Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds	Ecole/musées (1 ^{er} acpte sur 5'500)	3 500,00
	Opéra Décentralisé Neuchâtel, Auvernier	Les Temps modernes / Le collège des Mûriers fait son cinéma	8 500,00
	Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à volet (1 ^{er} acpte sur 9'000)	5 000,00
	TOTAL		25 200,00

C Divers			
	Ass. Ecolades, La Chaux-de-Fonds	Festival des écoles romandes et tessinoises (solde sur 20'000)	4 000,00
	AG Culturel, Fribourg	Soutien CDAC	9 000,00
	Ass. Culturoscope & Cie, Tavannes	Agenda culturel neuchâtelois (culturoscope)	25 000,00
	TOTAL		38 000,00

TOTAL ACCÈS À LA CULTURE 66 200,00

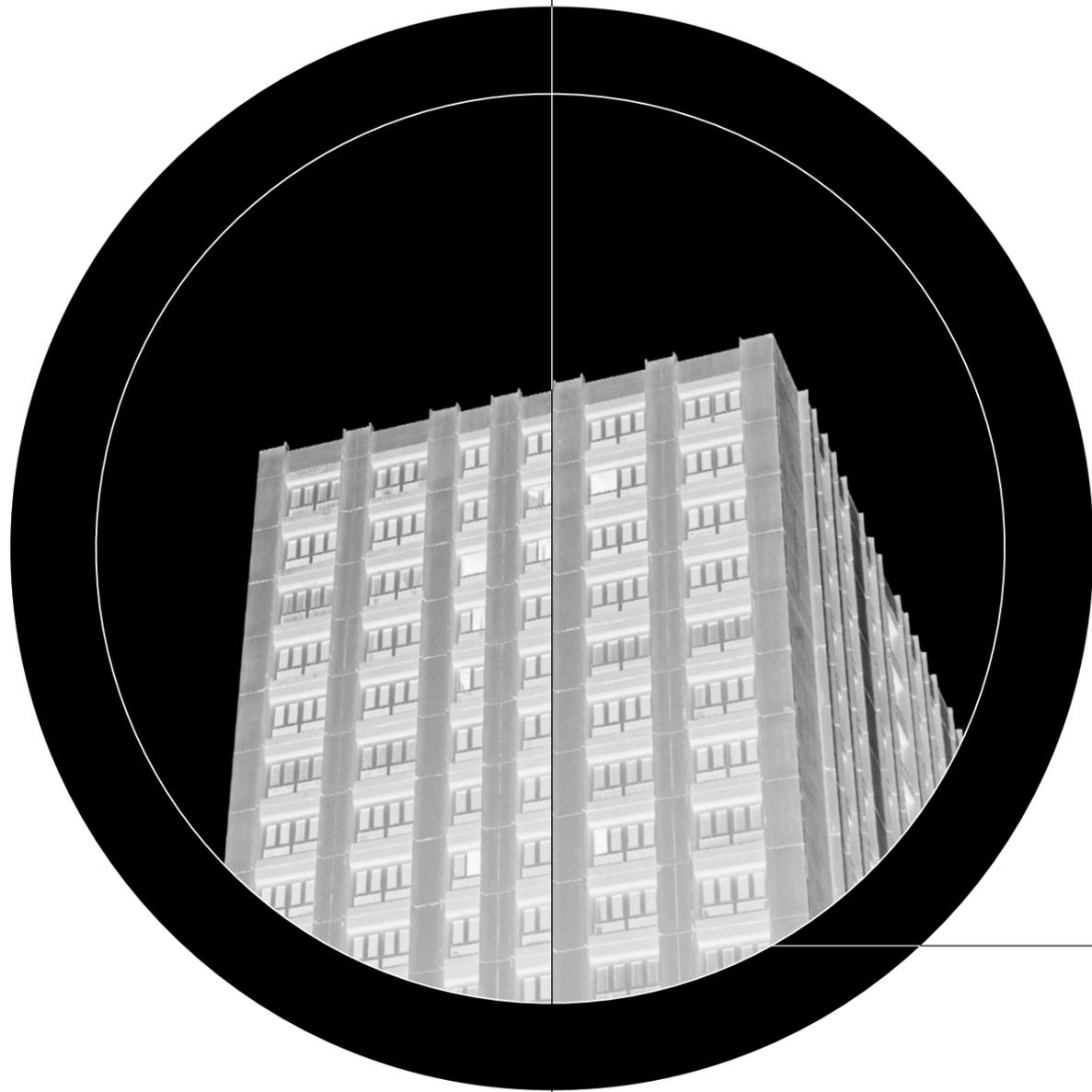


C

B

A

5 Montants engagés en 2024



83.3%



Lecture,
bibliothèques
& fonds
documentaires

16.7%

A Lectures et bibliothèques			
AROLE, Ass. romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse, Lausanne		1 000,00	
Bibliobus, Neuchâtel		380 000,00	
Bibliothèque Sonore Romande, Lausanne		1 500,00	
Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich		1 000,00	
Schweizerische Bibliothek für Blinde und Seh- und Lesebehinderte, Zurich		500,00	
TOTAL		384 000,00	
B Fonds documentaires			
Association pour la conservation des archives de la vie ordinaire		10 000,00	
Bibliothèque communale, Le Locle		10 000,00	
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds		750 000,00	
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel		1 150 000,00	
TOTAL		1 920 000,00	
TOTAL LECTURE, BIBLIOTHEQUES & FONDS DOCUMENTAIRES		2 304 000,00	

B

A

Activités en 2024

6 du service de la culture

6.1 DIRECTION DU SERVICE – ENCOURAGEMENT AUX ACTIVITÉS CULTURELLES & ARTISTIQUES

La direction du SCNE assure la gestion générale du service, le pilotage des activités patrimoniales menées par les offices, ainsi que la mise en œuvre du volet d'encouragement aux activités culturelles et artistiques. En 2024, elle a poursuivi ses missions d'encouragement des activités culturelles et artistiques, aussi bien sur le plan cantonal qu'intercantonal.

Au niveau intercantonal, la cheffe du service a représenté le Canton au sein de la CDAC (Conférence des chef-fes de service et délégué-es aux affaires culturelles de la Suisse romande) et de la KBK (Conférence des délégués et délégués cantonaux aux affaires culturelles), dont elle assure depuis 2024 la représentation romande, ainsi que la vice-présidence. Elle a contribué aux travaux de pilotage des dispositifs de soutien romands (Livre+, Musique+, Label+, Cinéforum, Corodis). Elle a également participé à l'élaboration d'une stratégie intercantonale 2024-2030, portée collectivement par les cantons romands. Ce plan d'action vise à renforcer la cohérence des politiques culturelles à l'échelle romande, à mutualiser certains outils de soutien, et à définir des priorités communes en matière d'accès à la culture, de durabilité et de reconnaissance du travail artistique.

Sur le plan cantonal, le service a accompagné les dernières étapes du processus législatif relatif à la nouvelle LEAC. La loi a été adoptée par le Grand Conseil en septembre 2024 sans opposition, avec 91 votes favorables et 7 abstentions. Ce texte, largement issu d'un processus participatif, marque un tournant pour le soutien à la culture dans le canton. Ce nouveau cadre législatif permet d'ancrer durablement des principes de dialogue avec les milieux culturels et de concertation entre les collectivités publiques, en vue de mettre en place des

politiques culturelles coordonnées. Il intègre les enjeux de durabilité – environnementale, économique et sociale – pour renforcer la responsabilité du système de soutien. Il affirme la nécessité de garantir un accès équitable à la culture et de reconnaître la pluralité des pratiques artistiques, en adaptant les soutiens aux réalités des milieux culturels et aux évolutions propres à chaque domaine.

Dans le cadre des Accords de positionnement stratégique (APS), la direction a également contribué à sécuriser les montants nécessaires au lancement officiel du projet de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027, en préparant un rapport à l'appui de la demande de crédit d'engagement adressée par le Conseil d'État au Grand Conseil et en s'impliquant dans les recherches de fonds effectuées auprès de la Confédération et de sponsors privés. Le service a également assuré le suivi du projet de création du Centre de création helvétique des arts de rue (CCHAR).

S'agissant de la valorisation des châteaux de Valangin, Boudry et Colombier, une gouvernance muséale partagée a été envisagée, mais jugée prématurée au regard des ressources disponibles. Un soutien ponctuel a été défini pour trois ans, afin de permettre à chaque entité de consolider son fonctionnement et son développement.

En parallèle, le SCNE a poursuivi l'ensemble de ses prestations d'encouragement: analyse et traitement des demandes, attribution de subventions ponctuelles ou renouvelables, octroi de bourses et mise à disposition d'ateliers à Berlin et à Paris. Au lieu-dit de l'ancienne poudrière du Jardin du Prince, à Neuchâtel, un nouvel atelier dédié à la création artistique a été mis à la disposition des artistes professionnel-les neuchâtelois-es pour des résidences de trois ans, attribuées par le biais d'appels à candidatures. Enfin, durant l'année 2024, un nombre de demandes de soutien comparable à celui des années précédentes a été déposé et traité par la direction du SCNE.

Avec l'appui de sous-commissions thématiques, l'examen des dossiers a permis de répondre favorablement à 148 demandes sur les 245 traitées, soit un taux d'acceptation de 60%.

6.2 OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT – OAEN

L'office des Archives de l'État (OAEN) est chargé de collecter, conserver et mettre à disposition les archives du Canton de Neuchâtel. Il participe ainsi à la constitution de la mémoire collective, à la sécurité juridique de l'État et à la traçabilité des activités publiques.

En 2024, l'OAEN a procédé à 110 actions de conseil et d'évaluation auprès de 33 entités soumises à la LArch, et plus particulièrement à l'élaboration de 13 plans d'archivage.

47 versements d'archives administratives et 23 dépôts ou dons d'archives privées ont été réceptionnés pour un total cumulé de 298 mètres-linéaires. L'OAEN a également autorisé 115 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 2417 mètres-linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a dispensé 2 formations à l'archivage.

20 fonds d'archives ont été traités (classement, description, conditionnement) pour un total de 59 mètres-linéaires.

188 lecteurs ont été accueillis en salle de lecture pour un total cumulé de 664 journées de travail. 7158 unités archivistiques ont été communiquées. L'OAEN a répondu par écrit à 472 demandes de recherche, dont 185 portaient sur des questions historiques, 134 sur des questions administratives, 41 sur des demandes de reproductions, 94 sur des ouvertures de succession, 8 sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et 10 sur des dossiers d'adoption. 7 visites de groupes (scolaires, séminaires universitaires, cours interentreprises, passeport vacances) ont été organisées pour un total de 143 visiteurs.

L'OAEN a participé à plusieurs actions de mise en valeur d'archives, notamment dans le cadre du festival Histoire et Cité, placé en 2024 sous le thème Dans la rue et dans le cadre de l'exposition Le Don de Berthe aux Galeries de l'Histoire de Neuchâtel. Il a aussi collaboré étroitement avec la Fondation des Sources du droit suisse à l'édition d'un volume de sources portant sur le droit administratif neuchâtelois (gouvernement à distance, 1707-1729).

La phase d'étude du projet de futur Centre archives et patrimoine (CAP) s'est terminée avec la finalisation du projet lauréat et l'adoption par le Grand Conseil des crédits de construction et de sécurisation.

Une étude de faisabilité a été menée portant sur la mise en place d'un dépôt d'archives numériques, prélude au démarrage du projet ArchiPeren.

6.3 OFFICE CANTONAL DU PATRIMOINE BÂTI & IMMATÉRIEL – OCPI

L'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI) est chargé d'identifier, de protéger et de valoriser le patrimoine bâti et immatériel dans le canton, en application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LSPC) et de son règlement d'application.

2024 a été marquée par l'arrivée d'une architecte et d'un historien de l'art au sein de l'office, renouant ainsi avec les effectifs de l'équipe d'avant 2017 et permettant de faire face à une augmentation constante des demandes à traiter, notamment pour les permis de construire, les consultations en lien avec l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS) et la révision des plans d'aménagement locaux (PAL).

Une nouvelle directive a été établie pour la pose d'une installation solaire en toiture au regard des exigences liées à la protection patrimoniale du bâti et des sites.

Celle-ci simplifie, pour les communes, les citoyen-nes et les professionnel-les, le traitement des permis de construire dans un grand nombre de cas de figure, accélère et clarifie le traitement pour les services cantonaux. Il est démontré que le potentiel solaire de toitures des bâtiments de 1re catégorie ne représente que 6% à 8% du potentiel cantonal. Ces chiffres ont permis une validation politique de ces exigences qualitatives par les Conseillers d'État Laurent Favre et Alain Ribaux.

Le nombre des dossiers préavisés en 2024 (permis de construire, plans d'aménagement locaux, ISOS, parcs éoliens, voies historiques, etc.) s'élève à 436 et à 298 préconsultations. Dans le cadre de la révision des PAL des communes, l'OCPI a émis 34 préavis sur les études, projets de territoire et dossiers finaux, basés sur les différents enjeux patrimoniaux qui touchent notre territoire, dont la mise à jour du RACN, les modifications de zone, la prise en compte des inventaires fédéraux, l'intégration des mesures définies dans le nouveau Plan directeur cantonal (PDC) et la vérification des règles établies dans les nouveaux règlements communaux d'affectation des zones. La mise à jour du recensement architectural cantonal et son évaluation, comprenant plus de 16'000 objets inventoriés, en collaboration avec les communes et la Commission cantonale des biens culturels dans le cadre de la révision des PAL est à bout touchant. Le Conseil d'État a adopté 3 arrêtés de classement. 21 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant de 446'090 francs et 18 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 298'608 francs ont été adoptés par le Conseil d'État ou le Département. Les subventions cantonales versées en 2024 se sont élevées à 284'053 francs et les subventions fédérales à 183'845 francs.

L'office a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs chantiers de restauration dont la Maison Carrée à Auvernier, la Salle des Fêtes, Champ-du-Moulin à

Boudry et les fontaines sur les communes du Pâquier et de Milvignes. L'office a également contribué à la valorisation de bâtiments et sites patrimoniaux par des publications, présentations publiques et visites commentées. Parmi ces dernières, les Journées européennes du patrimoine les 7 et 8 septembre ont permis à 1210 personnes d'explorer une ou plusieurs facettes du thème «Réseaux», sur l'un des 10 sites ouverts dans le canton.

6.4 OFFICE DE L'ARCHÉOLOGIE CANTONALE – OARC

L'office de l'archéologie cantonale (OARC) est chargé de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine archéologique du canton.

Dans le cadre du processus de traitement des demandes d'autorisation de construire et conditionnant, de fait, les préavis de l'OARC, des opérations de diagnostic archéologique ont été menées à maints endroits dans le canton. À titre d'exemple, un vaste projet de construction à Cornaux a nécessité la réalisation de quelque 50 sondages à la pelle hydraulique, révélant alors des témoins d'un habitat rural du Bronze récent/final (env. 1300-1100 av. J.-C.) qu'il s'agira de mieux appréhender par une fouille extensive en 2025. En prévision de la construction d'un système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (projet N20), des sondages, au lieu-dit «Le Verger» à l'est du Locle, ont partiellement mis au jour un ancien aménagement de la rive du Bied du Verger ainsi que les fondations d'un mur d'enclos ou d'une construction en bois, possiblement liés à l'installation de deux moulins dès le milieu du 16e siècle. Enfin, lors de la construction d'un immeuble au Landeron, une surveillance des terrassements puis la mise en œuvre d'une fouille de sauvetage ont permis d'identifier d'importants vestiges archéologiques, attribués à un habitat en terrasse daté du Premier âge du Fer (800-450 av. J.-C.).

Dans le cadre du monitoring sanitaire du patrimoine immergé, deux nouvelles épaves ont été découvertes lors de prospections aériennes au large d'Hauterive, documentées ensuite en plongée. La première, datée entre la fin du 2^e et le début du 1^{er} siècle av. J.-C., serait la plus ancienne embarcation de «type assemblé» connue dans nos régions et, dès lors, la seule de l'époque celtique. La seconde, également unique, est datée de l'Antiquité tardive (4^e siècle de notre ère) et se distingue - par sa datation, ses dimensions et sa forme - des embarcations romaines connues dans les Trois-Lacs, tel que le chaland de Bevaix dont la réplique est exposée au Laténium.

Enfin, une nouvelle campagne de fouille a été menée à la grotte des Plaints, à Couvet. Elle avait pour principal objectif de préciser la distribution spatiale des vestiges archéologiques et fauniques au sein de l'archéoséquence et d'en affiner le cadre chronologique. Ces données inédites apportent un éclairage nouveau sur un pan reculé de l'histoire neuchâteloise, racontée dans l'exposition temporaire Néandertal au Val-de-Travers! L'archéologie de tous les possibles à la grotte des Plaints, réalisée par le Musée régional du Val-de-Travers en collaboration avec l'OARC (à découvrir jusqu'au 2 novembre 2025, Pension Beauregard à Fleurier).

6.5 LATÉNIUM, PARC & MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

L'année 2024 a été marquée par la création d'une exposition temporaire dédiée à un thème a priori inattendu, pour un musée archéologique: les camps de la Seconde Guerre mondiale, au prisme de découvertes effectuées, en France, en Allemagne et en Pologne, dans ces lieux d'enfermement - camps de travail forcé, camps de prisonniers de guerre, camps de concentration et camps d'extermination. L'originalité de cette exposition et l'audace de sa programmation se sont avérées judicieuses, comme

en témoignent son écho médiatique international et le succès considérable qu'elle a rencontré auprès du public. Avec 82'000 visiteurs-euses, dont près de 40'000 dans les salles d'exposition, l'année 2024 a ainsi connu une fréquentation qui n'avait plus été atteinte depuis 2013.

Intitulée «Dans les camps: Archéologie de l'enfermement», cette exposition visait à manifester la dimension mémorielle des vestiges matériels en traitant d'un pan encore méconnu de la recherche archéologique, dédié à l'étude d'épisodes traumatiques de l'histoire récente. Didactiquement, cette exposition a représenté un enjeu de taille: comment traiter d'un sujet aussi sensible, en particulier avec des enfants? Empoignée à bras le corps par l'équipe de médiation, cette question a encouragé le développement de nouvelles manières de faire dans le domaine de la transmission à nos jeunes publics - notamment par la réalisation d'un audioguide conçu dans le cadre d'ateliers philosophiques, avec des classes d'enfants de 8 à 12 ans.

Aux côtés des intenses travaux conduits pour la revalorisation du parc archéologique et parmi les multiples autres dossiers qui ont mobilisé nos équipes tout au long de l'année, 2024 marque aussi une étape majeure pour la conservation de nos collections, puisque le travail de migration de l'ancienne base de données vers le logiciel MuseumPlus a progressé de façon significative. À cet égard, on notera qu'avec le dynamisme des partenariats scientifiques engagés par le Laténium, la notoriété croissante de ses collections entraîne une recrudescence des demandes de consultation et d'étude. Afin de traiter ce besoin de manière efficace, le musée a engagé de gros efforts dans la gestion des collections et dans la redéfinition des procédures d'inventaire et d'enregistrement, en concertation avec nos collègues de l'office de l'archéologie cantonale et de l'office cantonal du patrimoine bâti et immatériel.

Organisation en 2025

7 du service de la culture

Le service de la culture compte plus d'une cinquantaine de collaboratrices & collaborateurs auxquels s'ajoutent de nombreuses personnes engagées de manière occasionnelle. Qu'elles & ils soient ici remercié-es pour leur travail & leur engagement.

Direction du service de la culture

BONADONNA Marie-Thérèse, cheffe du service de la culture
WIDMER Aurélie, adjointe financière et administrative
ROESTI Jonas, adjoint culturel
LÄUCHLI Muriel, collaboratrice scientifique
RUFENACHT Solange, collaboratrice spécialisée
MANÉ Léanne, apprentie employée de commerce (2023-2024)
LAMARD Emma, apprentie employée de commerce (2024-2025)

Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel

FRANK Frédéric, conservateur cantonal et chef d'office
BOLAY Jean-Marie, historien des monuments
FROIDEVAUX Nicole, historienne, responsable du recensement
HOFFMANN Carmela, secrétaire
JULLERAT Anne-Laure, historienne de l'art
MAJEUX Marie, architecte
OLIVIERI Anne, architecte
PIGUET Claire, historienne des monuments
DE REYNIER Christian, archéologue du bâti
SZARVÁK Kata, architecte

Office de l'archéologie cantonale

WÜTHRICH Sonia, archéologue cantonale et cheffe d'office
AUBERSON Benjamin, archéologue (depuis le 1^{er} avril 2025)
BOVAY Florence, technicienne en archéologie (depuis le 1^{er} avril 2025)
BRENET Frédéric, technicien en archéologie
DEÁK Judit, spécialiste chargée de recherche en sciences de la terre
CHAUVIÈRE François-Xavier, archéologue chargé de projets
GEITH HIDAM Eva, archéologue
JAKOB Bastien, archéologue chargé de projets
JOBIN Paul, archéologue chargé de projets
LANGENEGGER Fabien, archéologue dendrochronologue
PAUDEX Sarah, archéologue (depuis le 1^{er} septembre 2025)
SPIELMANN Julien, archéologue chargé de projets
ZUPPINGER Philippe, archéologue chargé de projets

Laténium, parc et musée d'archéologie

En sus des employé-e-s fixes, le Laténium recourt régulièrement à du travail sur appel. Pour l'année 2024, il a ainsi pu compter sur les services de 15 guides-animatrices et 11 surveillant-es payé-es à l'heure, ainsi que sur l'appui de 7 civilistes engagés sur des périodes de 1 à 6 mois, pour un volume annuel total correspondant approximativement à 2 EPT. Le musée a également contribué à la formation de 8 étudiant-e-s dans le cadre de stages d'une durée de 3 semaines à 6 mois.

KAESER Marc-Antoine, directeur du Laténium
DELLEY Géraldine, directrice-adjointe
GALBARINI Virginie, administratrice en charge de la communication, du marketing et des relations publiques
BREGNARD MUNIER Joëlle, responsable-adjointe du laboratoire de conservation-restauration
DALLAGNOLO Daniel, responsable de la médiation culturelle
DOMON BEURET Emmanuelle, responsable-adjointe du laboratoire de conservation-restauration
GAUCH Daniel, secrétaire
GIROD Alexandre, jardinier (jusqu'au 30 avril 2025)
LEUENBERGER Célestine, gestionnaire des collections
LONGO Lucia, employée d'accueil
LOUIS Arno, graphiste (contrat CDM puis prolongation contrat jusqu'au 31 octobre 2025)
MIGLIORINI Cheewanon, co-responsable de l'accueil et de la boutique
OOSTERHOFF Maryke, responsable des événements
PERRET Eline, graphiste (du 1^{er} mai au 31 octobre 2025)
RAMIREZ CALDERON Andrea, collaboratrice en conservation-restauration (du 10 février au 10 août 2025)
RAMSEYER Corinne, collaboratrice scientifique et chargée d'inventaire
REZZONICO Marie-Josée, secrétaire
RIZVI Jahangir, collaborateur technique
SANDOZ Pierre-Olivier, jardinier (prolongation contrat CDM puis jardinier depuis le 1^{er} mai 2025)
SCHUBERT Lucien, responsable technique
VICARI Joëlle, co-responsable de l'accueil et de la boutique

Office des archives de l'État de Neuchâtel

BARTOLINI Lionel, archiviste cantonal et chef d'office
RODESCHINI Christine, archiviste cantonale adjointe
BARBEZAT Nadège, archiviste CAP
BANDELIER Sylvie, archiviste CAP
BESSOUROUR Youssef, archiviste CAP
BISCHOFF Sébastien, gestionnaire d'information
D'ÉPAGNIER Christophe, archiviste
FALLET Aloïs, apprenti agent en information documentaire
GALFETTI Géraldine, archiviste
LIGONNET YAËLLE, apprentie de commerce
LINDER Colin, archiviste CAP
MEI Stéphanie, collaboratrice administrative
RIZZO Salomon, archiviste
SCHNEITER Pascal, archiviste-informaticien
SILVAVICENTE Fiona, archiviste CAP
VEUVE Nils, archiviste, chef de projet CAP et VitamiNE

Commissions et sous-commissions d'expert-e-s

Dans le cadre de ses missions liées à la politique culturelle cantonale et à l'octroi des soutiens liés à l'encouragement à la culture notamment, la direction du service de la culture s'appuie sur des commissions et des sous-commissions d'expert-e-s. Elles ont un rôle consultatif et rendent des préavis à l'attention du chef de Département sur les attributions de subventions ponctuelles. Leurs membres, choisis pour leur indépendance et leur expertise, sont nommés pour la période d'une législature. Leur composition est détaillée sur le site du service de la culture: www.ne.ch/culture

Les photographies composant cet ouvrage
sont issues d'une collaboration avec
l'Académie de Meuron · École d'arts visuels.
Image de couverture : Archives de l'Académie de Meuron.

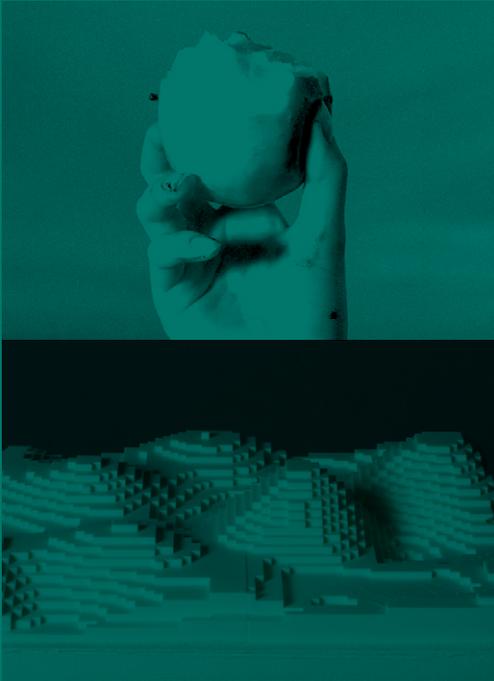
Page 1	Etudiant-e : Odessa Voirol Discipline : Photographie
Page 8	Etudiant-es : Héroïse Brossin & Mélodie Augsburg
Page 11	Discipline : Photographie Etudiant-e : Fiona Caballero Cuevas Discipline : Photographie
Page 13	Etudiant-e : Mia Stauffacher Discipline : Photographie
Page 14	Etudiant-e : Mia Stauffacher Discipline : Photographie
Page 17	Etudiant-e : Téó Frizzarin Discipline : Design industriel
Page 20	Etudiant-e : Malcolm Semedo Barreto Discipline : Impression 3D
Page 23	Etudiant-e : Malcolm Semedo Barreto Discipline : Impression 3D
Page 24	Etudiant-es : Fiona Caballero Cuevas & Chloé Loichot Discipline : Photographie
Page 26	Etudiant-e : Chloé Loichot Discipline : Photographie
Page 28	Etudiant-e : Fiona Caballero Cuevas Discipline : Photographie

Le présent rapport a été imprimé à l'imprimerie Bailod SA en
150 exemplaires, sur papier Lessebo Hunter's Green 225 g/m²
& Dayglo 260 g/m² pour la couverture, sur papier Werkdruck
90 g/m², Lessebo Hunter's Green 120 g/m² et Dayglo 95 g/m²
pour le corps d'ouvrage. Conception graphique :
Théophile Glauser @theophile_glauser
Polices de caractères :
Suisse et SangBleu (Swiss Typefaces)

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA DIGITALISATION ET DE LA CULTURE (DSDC)
SERVICE DE LA CULTURE (SCNE)

Toute reproduction partielle ou complète de son contenu est strictement interdite.
Le présent document peut être consulté sur le site du SCNE : www.ne.ch/culture



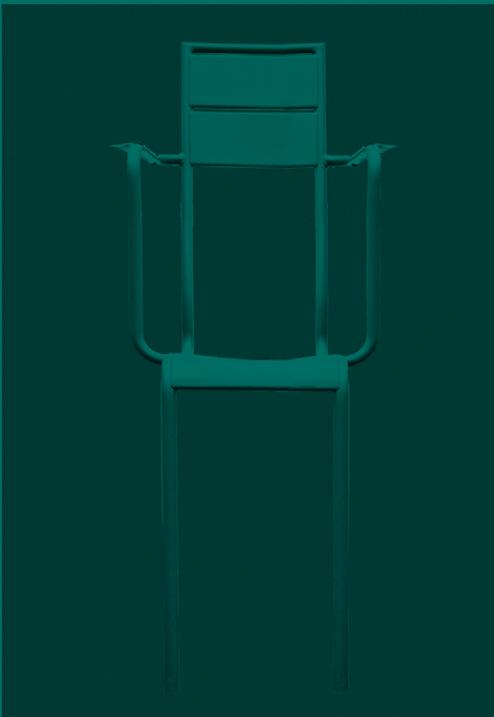


Service de la culture du canton de Neuchâtel

www.ne.ch/culture



Château – Rue de la Collégiale 12



CH – 2000 Neuchâtel

